
**APRÈS LES ATTAQUES TERRORISTES DANS L'AUDE
NOTRE DÉMOCRATIE PLUS FORTE QUE LE TERRORISME**

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Éducation exprime son horreur devant les attaques aveugles qui ont frappé encore des innocents dans notre pays, des représentants de l'ordre républicain comme de simples citoyens.

Sa profonde sympathie va aux familles de victimes et ses vœux de prompt rétablissement aux blessés de cet acte terroriste.

La Fondation veut rendre un hommage particulier au Lieutenant – Colonel Arnaud Beltrame pour son extraordinaire courage. Son acte d'héroïsme prend place parmi les « actes justes » que met en avant le Site mémorial du camp des milles et qui rappellent que, face à la barbarie, « chacun peut réagir, chacun peut résister, chacun à sa manière ».

Ce sont les libertés et le mode de vie démocratiques qui sont ainsi attaqués à nouveau. Et qui doivent continuer d'être défendus avec sang-froid et détermination, par l'action sécuritaire comme par la prise de recul, la connaissance, et l'expérience historique.

Ce fut l'objet d'un grand débat qui rassembla 300 personnes jeudi soir au camp des Milles autour des présidents nationaux de la Licra et du grand orient de France : « **Face aux extrémismes : la République** ». Il y fut souligné par Alain Chouraqui, président de la fondation, comment nos concitoyens ont su jusqu'ici **échapper à la tenaille des extrémismes religieux et nationalistes** qui s'alimentent l'un l'autre pour menacer la démocratie et la paix civile.

C'est la fermeté de la démocratie et l'action des forces de l'ordre républicaines qui font face efficacement au danger. Et c'est le débat démocratique qui a conduit jusqu'ici nos concitoyens à **éviter l'amalgame injuste et suicidaire entre les terroristes islamistes et l'écrasante majorité des musulmans de France** qui ne se reconnaissent pas dans les violences abjectes perpétrées en France et dans le Monde, et dont les musulmans sont aussi les victimes.

Les extrémismes identitaires, religieux, nationalistes ou politiques, ont toujours été, dans l'histoire des crimes de masse présentée au Mémorial, **le moteur ayant conduit au pire**. Face à cela, les derniers indicateurs montrent même que **la résilience des Français a fait reculer l'intolérance dans notre pays ces deux dernières années**, contrairement à bien d'autres pays qui sombrent dans l'extrémisme xénophobe.

La Fondation du Camp des Milles – Mémoire et Education continuera sans relâche dans ses actions quotidiennes de **développer son travail d'éducation citoyenne** afin de lutter contre toute les formes d'extrémisme raciste, antisémite ou xénophobe et leur cortège de violences et de souffrances pour tous.

Contacts presse :

DINESH TEELUCK

dinesh.teeluck@campdesmilles.org

+33 (0)6 78 99 74 63 ou +33 (0)4 42 39 17 11

SÉVERINE CANTINI

severine.cantini@campdesmilles.org

+33 (0)7 77 48 06 79 ou +33 (0)4 42 39 17 11

campdesmilles.org |  

FACE AUX EXTRÉMISMES IDENTITAIRES :

TÉLÉCHARGER LIBREMENT LE « PETIT MANUEL DE SURVIE DÉMOCRATIQUE »

SUR : FAISLEPOURTOI-RESISTE.ORG

A PROPOS DU SITE-MEMORIAL DU CAMP DES MILLES :

L'ambition du Site-mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le Camp des Milles (seul grand camp français d'internement et de déportation – 1939-1942 – encore intact) et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes des extrémismes, du racisme et de l'antisémitisme et des extrémismes. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire, aujourd'hui reconnue par l'Unesco.

Les contenus scientifiques et les dispositifs pédagogiques du Site-mémorial sont aussi le support de très nombreuses actions de formation auprès des jeunes, scolaires ou non, mais aussi, d'élus, de cadres et personnels d'entreprises, de syndicalistes, de policiers, de gendarmes...

Ces actions se font en application de la première convention passée par l'Etat dans le cadre du Plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme (convention passée entre l'Etat et le Site-mémorial), ou en application d'autres partenariats avec des Villes ou des associations et concernant notamment des populations de quartiers prioritaires.

Les expositions permanentes du Site-mémorial sont organisées, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacée dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente de façon inédite des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, effet de groupe, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la **responsabilité de chacun dans une « montée des périls »**.

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes » qui présente la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11 400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. Cette exposition est complétée par celle de l'OSE « Sauver les Enfants : 1938-1945 » qui illustre les actes de résistance et d'humanité dans le même contexte.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés.

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation.

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Métropole Aix-Marseille-Provence, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF, La Fondation d'entreprise EDF, la Fondation d'entreprise Crédit Agricole PACA, Sunmedia et le Groupe Alteor.